

l'autre pour le Criminel , qui auront pour Chef Don Navaro en qualité de Regent : la Chambre Civile sera composée de deux Conseillers Arragonois , de deux Catalans & d'un Fiscal ou Procureur du Roi. La Criminelle, aura trois Conseillers Arragonois , trois Catalans & un Procureur du Roi. On ne pourra appeller de leurs Jugemens , que devant le grand Conseil d'Arragon établi à Madrid par les anciens Rois d'Espagne , qui jugera en dernier Ressort , des appellations , conformément aux loix établies & reçues dans le Royaume.

Par le Decret qui ordonne cet établissement , le Roi declare qu'en attendant que la Paix donne lieu de former une Ordonnance perpetuelle & invariable , pour le Reglement du Gouvernement du Royaume d'Aragon ; Sa M. nommoit le Prince de Tserclaes de Tilly *Le Prince de Tserclaes de Tilly , est fait Commandant Général d'Aragon.* Commandant Général , pour les affaires civiles , militaires , de finance & de Police du même Royaume.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **T**oute la France est encore dans la dernière affliction , & ne cesse point de pleurer la perte de Monseigneur le Dauphin : Il m'est tombé entre les mains une lettre sur la mort de ce Prince , qui renferme de si beaux sujets de consolation , que j'ose me flater que les connoisseurs